

## Livres

### ENFANCE JEUNESSE

#### “ J'ai deux maisons ”

Nancy Cofflet - Editions Circonflexe  
*Une petite fille vit parfois chez son père, parfois chez sa mère... mais son chien est toujours avec elle et fait partout des bêtises, au point d'exaspérer ses parents qui envisagent s'en séparer...*

#### “ Simon a deux maisons ”

Dominique de St Marc et Serge Bloch  
Editions Calligram Collection « Ainsi va la vie »  
*Ce livre de Max et Lili parle des difficultés d'un enfant après la séparation de ses parents : renoncer à les réunir, partager son temps et son amour, avoir peur de trahir l'un ou s'interdire d'aimer l'autre et enfin accepter ses beaux parents*

#### “ Mes parents se séparent, je me sens perdu ”

Pr Maurice Berger - Isabelle Gravillon  
Collection question de parents - Editions Albin Michel  
*Quand la séparation de ses parents se révèle inévitable, le monde de l'enfant s'écroule. En proie à des sentiments confus, contradictoires, il ne comprend pas ce qui lui arrive. Les parents, en crise eux-mêmes, sont souvent désespérés devant les manifestations de son malaise.*

### ADULTES

#### “ Les enfants du divorce ”

Gérard Poussin - Elisabeth Marin-Lebrun  
Association la Passerelle - collection enfance  
Editions Dunod 2011  
*Psychologie de la séparation parentale*

#### “ Pour ou contre la garde alternée ”

Claire Brisset, Catherine Dolto, Gérard Poussin et Emmanuelle Duverger - Editions Mordicus

#### “ Réussir la garde alternée ”

Gérard Poussin, Anne Lamy - Collection « C'est la vie aussi » - Editions Albin Michel  
*Profiter des atouts, éviter les pièges*  
*La garde alternée a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années, du côté tant de ses détracteurs que de ses militants. Loin de ces polémiques, ce livre s'attache à en décrire avec lucidité les atouts et les écueils. Car ce mode de garde s'avère le moyen le plus juste et le plus rassurant pour l'enfant, qui peut ainsi être élevé au quotidien par ses deux parents. Et le plus équilibré pour ces derniers, qui peuvent exercer leur rôle parental, tout en retrouvant du temps pour leur vie d'adultes.*  
*À quel âge peut-on envisager la garde alternée ? Quelles sont les conditions indispensables ? Combien ça coûte ? Comment s'organiser au jour le jour ? Comment l'adolescent s'adapte-t-il ? Quels sont les indices qui laissent penser qu'il vaut mieux arrêter ?...*  
*Que les parents aient déjà démarré la garde alternée ou qu'ils l'envisagent, ce livre les aidera à tester leurs motivations, à prendre en compte les contraintes et à s'organiser pour trouver un équilibre satisfaisant pour tous.*

### Comme chaque année, voici **Le printemps des familles**

Vous trouverez du **9 au 16 mai** de nombreuses animations, rencontres, expositions et conférences soutenues par le Reaap, proposées sur divers sites du département.  
Tous, parents et grands parents, ados et jeunes enfants, professionnels et bénévoles d'associations, retrouvez vous autour de ce programme varié et, assurément, attractif !

#### ALCV Blois - mercredi 9 mai

Activités bien être et expression théâtrale

#### Maison des provinces et Association

##### Ozéulle - Blois - samedi 12 mai

La rue aux enfants - Mail Pierre Charlot  
animations diverses et troc jeux

#### Association parents d'élèves Cabochon-

##### Foch : dimanche 13 mai

randonnée en famille

#### Romorantin - dimanche 13 mai - Batiss'Caf

Animations collectives, créatives et participatives. Pique-nique géant.

#### Mer - Fcpe écoles maternelles et élémentaires-

##### jeudi 10 et vendredi 11 mai

Ateliers de cuisine interculturels

#### Mondoubleau - vendredi 11 Mai à 19 h 30

**Centre Social** : débat/discussion sur l'utilisation du multimédia au sein des familles (internet, jeux vidéo, réseaux sociaux...)

**samedi 12 mai à 14h** : Pratiques multimédia en familles et échanges de savoirs entre générations

#### Romorantin - dimanche 13 mai

Centre social Batiss'caf

##### « Santé et bien être psychique »

Activités ludiques - Ateliers découvertes  
Activités d'expression et d'échanges

#### Salbris - vendredi 11 mai

Association entraides services  
conférence débat : les nouvelles technologies : incidences sur la famille

#### Vendôme - mercredi 9 mai de 18h30 à 20h

Centre social Caf  
Animation débat sur le Handicap  
Projection d'un film

#### samedi 12 mai Parc Ronsard spectacle de

danse, stands animations diverses

#### mercredi 16 mai portes ouvertes aux

Galopins, Centre culturel...

## Agenda

### Blois

#### Association Grandir Ensemble

**28 mars** : conférence sur la **pédagogie Montessori**

#### Collège Vienne

**en avril** : Echanges/débats : **l'adolescent, sa famille, l'école**

**Association des parents d'élèves de Cabochon (06 03 73 74 53)**

**13 mai** : **randonnée familiale**

**Association "Il était une oie" (06 63 36 55 68)**

**16 mai** : **Ballade de printemps** au parc des Mées

### Cour-Cheverny

**24 mai**

**Fcpe.courcheverny.maternelle@gmail.com**

Conseil local des écoles publiques : conférence débat **“ Le sommeil de l'enfant et ses troubles ”**

### Herbault

**3 avril** - salle des fêtes de Françay  
Conférence débat **“ Impact de l'image sur les enfants ”**

### Mer

**2 et 3 avril**  
animation **“ la violence à l'école ”**

**10 avril** - collège Pierre de Ronsard  
séance ciné mobile suivi d'un débat sur la contraception

**Association Gaspard**  
asso.gaspard@gmail.com - 02 54 81 35 52

**5 mai**  
animation : **Développer son empathie**

### Montoire sur le Loir

**mardi 27 mars** - collège Clément Janequin  
Théâtre interactif **“ Arrête tu me fais mal ”**  
- salle des fêtes de Montoire

### Ouzouer le Marché

**17 avril** - collège René Cassin  
conférence débat **“ Comment aider son enfant à réussir ”**

**mai** - collège René Cassin  
conférence débat  
**“ Le harcèlement entre élèves ”**

### Romorantin

**de mars à novembre** : sessions  
**“ massages bébé ”** au centre Batiss'Caf

**29 mars et 2 avril**  
**ateliers de portage bébés**  
au centre Batiss'Caf

### Saint Claude de Diray

**3 avril** : à la mairie  
échange/débat  
**“ Savoir dire oui, non, à son enfant ”**

Journal N° 36



Retrouvez toutes ces informations sur le site [www.reaap41.org](http://www.reaap41.org)

**Parents, professionnels, bénévoles, n'hésitez pas à nous faire connaître vos actions avec et/ou pour les parents et à demander un appui technique, financier si vous le souhaitez.**

Contact :

D. BENSALAH au 02 54 52 63 92  
e-mail : [reaap41@cafblois.cnafmail.fr](mailto:reaap41@cafblois.cnafmail.fr)  
6 rue Louis Armand - 41015 Blois cedex



Réseau d'Ecoute d'Appui d'Accompagnement des Parents

MARS 2012

## Edito

Familles recomposées, décomposées, parents solos, parents incarcérés, parents éloignés, gardes alternées, familles multiculturelles, homo parentalité... depuis quelques temps la famille s'affiche dans toute sa diversité.

On est bien loin du modèle traditionnel qui faisait référence jusqu'à la moitié du 20<sup>ème</sup> siècle !

Ce reflet de notre société est aussi le signe d'une plus grande liberté, de plus de tolérance, et l'on ne peut que s'en féliciter. Parce que, ne nous leurrons pas, cette diversité peut être à moindre échelle, a toujours existé, mais ne pouvait se montrer ouvertement : il a fallu attendre la grande bourrasque de mai 68 pour que changent les mentalités.

Cela ne veut cependant pas dire que tout est simple, dans le meilleur des mondes... pour nombre de ces familles, faute de modèle, le quotidien est à réinventer jour après jour. Et puis, comme tout pionnier, le manque de recul peut être source d'angoisse... malgré toute leur bonne volonté, les parents ont-ils fait le bon choix ? la vie qu'ils ont choisie, ou que le destin leur a imposée, n'aura t'elle pas des conséquences néfastes pour leur enfant ?

Comme toujours dans la parentalité, rien n'est simple, et les recettes n'existent pas : pour les parents, et peut être un peu plus pour ces familles “ hors norme ”, faire famille s'apparente bien souvent à du bricolage, du système D, ou chacun fait pour le mieux. Mais n'est ce pas aussi un peu ce qui fait la richesse de notre société ? Impossible dans ce journal de donner la parole à tous ces types de familles, mais nous y reviendrons dans un prochain numéro. Pour cette fois, nous nous contenterons de traiter de l'après séparation, avec la garde alternée, et aussi de la difficulté parfois de conserver sa place de parent.

Bonne lecture

## Espace rencontres Parents-enfants

### Qu'est ce que l'espace rencontre ?

Le service espace rencontre Parents-enfants a pour objectif de garantir à un enfant de parents séparés le droit d'accéder à chacun d'eux, et ce, à sa place d'enfant. Ce service accueille donc des mères, des pères, divorcés ou séparés, et leurs enfants qui ne vivent pas au quotidien avec eux, mais également des grands parents et leurs petits enfants.

### Comment fonctionne t'il ?

Les missions d'accompagnement sont exercées dans le cadre de droits de visites qui s'articulent autour des mercredis et samedis après-midi.

Depuis 1991, il a été décidé de privilégier la singularité des situations en les traitant de façon individuelle : un ou deux intervenants sont désignés pour s'occuper d'une famille père/mère /enfant qui sera d'abord rencontrée avant la mise en place du premier droit de visite.

### Comment se déroule ces rencontres ?

L'entretien préalable incontournable est mené avec chacun des deux parents, vus séparément, ainsi que le ou les enfants. C'est à partir de l'ordonnance du magistrat (juge aux affaires familiales ou juge des enfants) que s'articule ce premier entretien.

### Quel est le rôle de l'intervenant ?

La parole est un appui essentiel dans le travail auprès des enfants et de leurs parents. Dès lors, il convient en permanence de s'interroger sur la place que l'on occupe quand on est dans l'écoute.

A cette occasion, il convient de noter que la plupart du temps, des écarts très importants sont observés entre les propos des deux parents, une occasion pour rappeler que le service n'est pas là pour prendre le parti de tel ou tel.

Dans ce service, les intervenants se retrouvent souvent face à des personnes meurtries, en grande souffrance psychologique. L'émotion, l'incompréhension, quelque fois l'agressivité doivent être gérés en direct.

L'intervenant est donc là, dans une juste place, pour aider la mise en mots, et cela dans une attitude et une écoute toutes deux bienveillantes.

### L'espace rencontre en quelques chiffres

A Blois depuis 1991.

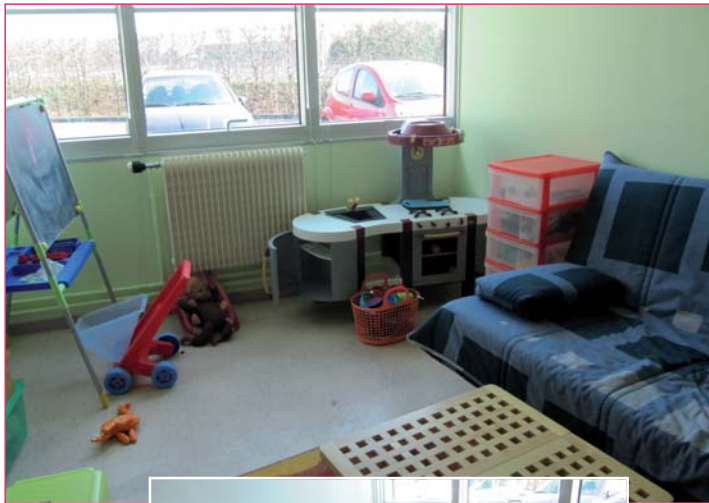
Depuis sa création :

- 4 000 personnes dont 1 290 enfants accueillis

Age des enfants : de quelques mois, jusqu'à 18 ans

### L'espace rencontre en pratique :

Espace rencontre parents-enfants  
29,31 rue Duguay Trouin- CS 2914  
41029 Blois Cedex  
e-r-p-e.cess@acesm.asso.fr  
Tel : 02.54.51.48.19



## > Témoignage

Monsieur F. quitte le domicile conjugal en 2000, laissant à sa compagne ses deux filles (3 et 5 ans) ainsi que l'entreprise commune, laquelle devra être liquidée.

Le juge aux affaires familiales accorde un droit de visite de deux demi-journées par mois à Monsieur F. Dépressif, en rupture sociale, sombrant peu à peu dans l'alcoolisme, Monsieur F. cesse très vite ses visites.

En 2003, Madame L. refait sa vie et son conjoint, très investi, devient rapidement un père de substitution

pour les deux fillettes.

Après plusieurs épisodes d'hospitalisation, Monsieur F. remonte peu à peu la pente et, en 2009, adresse une requête auprès du juge aux affaires familiales pour que soient reconsidérés ses droits de visite.

Le service Espace Rencontre est alors missionné et organise 5 rencontres entre le père et ses filles. A la demande de celles-ci, ces rencontres se passent en présence d'éducateurs de l'espace rencontre : en effet, pour les jeunes filles, ce

père est devenu un inconnu.

Dans ces conditions, elles arrivent à exprimer leur sentiment d'abandon, mais aussi à dire que ce manque a été comblé par leur beau père.

Ces 5 rencontres, qui se sont déroulées dans un climat de respect réciproque, ont permis aux deux filles de commencer à redécouvrir leur père et se sont achevées avec la décision, prise d'un commun accord, de continuer à maintenir des liens épistolaires et téléphoniques.

## La garde alternée

La loi du 4 mars 2002 pose l'alternance comme principe de base et le texte prévoit que la résidence de l'enfant peut être fixée au domicile de chacun des parents. C'est sans conteste une avancée très importante, dans le sens où cela implique que les deux parents sont reconnus égaux en droits et en devoirs à l'égard de leur enfant. Bien sûr, souvent, dans la réalité l'enfant vit plus chez l'un que chez l'autre, mais cela contourne l'écueil de désigner implicitement l'un des parents, celui qui a la garde de l'enfant, comme le "bon" parent.

Mais pas facile de s'organiser, de trouver le bon rythme d'alternance qui permettent à l'enfant de ne pas se sentir en permanence "en transit".

Marcel Rufo\* se dit d'ailleurs dubitatif en ce qui concerne un rythme d'alternance une semaine sur deux, préférant des temps plus longs : par exemple, 0-3 ans chez maman, 3-6 ans chez papa, tout en respectant bien sûr week-end et vacances chez l'autre parent. Cette alternance permet pour le moins à chaque parent de jouer pleinement son rôle au quotidien, de partager les bons comme les moins bons moments avec son enfant.

Certes, il n'est pas facile pour un enfant de quitter le parent qui l'a hébergé longtemps pour déménager

chez l'autre parent, mais l'enfant a besoin d'une unité de lieu. "Ce système ne peut fonctionner que s'il existe également une unité géographique", précise Gérard Poussin\*\* : l'enfant doit en effet pouvoir s'inscrire dans des groupes d'appartenance, tels que son école, ses diverses activités, ne pas perdre ses copains.

Cela implique également que les parents communiquent un minimum, se concertent sur l'éducation de l'enfant.

Par ailleurs, il est nécessaire de veiller à moduler les rythmes d'alternance en fonction de l'âge de l'enfant : on sait par exemple que pour le nourrisson, la séparation prolongée d'avec la mère peut être néfaste, il a besoin de continuité pour se construire.

A l'opposé, vers l'adolescence, il n'est pas rare que l'enfant souhaite vivre chez un parent plutôt que l'autre : il faut alors savoir l'écouter, et éviter de retomber dans une lutte de pouvoir entre parents.

"La garde alternée ne peut durer indéfiniment" constate Marcel Rufo, "un jour, un adolescent ne voudra plus alterner parce qu'il aura un projet avec tel copain (...) il s'émancipe, il fait des choix. On ne le dit pas assez, mais le véritable travail des parents, c'est d'apprendre à se séparer de ses enfants".

\* Marcel Rufo : pédopsychiatre

\*\* Gérard Poussin : psychologue

## > Témoignage

Contrairement à l'image populaire véhiculée par les contes, être belle mère n'est pas être marâtre ! Madame D nous livre son témoignage de "belle maman" à temps partiel, dans le cadre d'une garde alternée.

Il y a maintenant 10 ans, je rencontrais mon futur mari.

J'ai appris, au fur et à mesure de nos rencontres, qu'il était déjà papa de deux garçons âgés à l'époque de 7 ans et 2 ans et demi.

Je ne sais pour quelles raisons, cela ne m'a pas du tout effrayée. Peut-être "l'innocence de mon jeune âge", je n'avais que 22 ans.

Il avait la charge de ses enfants en garde alternée depuis la séparation récente avec la maman.

Au début, les rythmes ont été difficiles : nous travaillions tous les deux en équipes matin/soir (la même puisque la rencontre a eu lieu au travail, j'étais intérimaire dans l'entreprise où il travaillait) et la maman travaille dans le milieu médical, donc avec des horaires en équipe également mais pas sur le même rythme que nous (changement tous les 3 ou 4 jours).

Alors, selon les semaines, les enfants étaient la nuit et le matin chez un parent, l'après-midi (après la nounou) et le soir (après l'école) chez l'autre parent.

Chaque soir, nous faisons le "transfert" après la fin du travail. Parfois, il fallait faire appel aux grands parents lorsque nous étions dans les mêmes horaires d'équipe que la maman.

Depuis la fin de mon contrat (environ 1 an après notre rencontre), le rythme a changé et devenu plus facile pour tout le monde.

Les enfants sont une semaine sur deux chez chacun des parents, le transfert se fait le vendredi après l'école.

Au début, nous faisons aussi une coupure le mercredi après midi, cela faisait moins long pour les enfants et évitait de les laisser en garderie.

Les enfants étaient chez nous la semaine où mon mari travaillait du soir. Donc c'est moi qui les récupérais à l'école, qui m'occupais des devoirs, du repas, de la toilette... du coucher aussi lorsqu'il y avait école le lendemain, puisque le papa ne rentrait que vers 21h30.

Nous passions nos soirées tous les 3, cela s'est toujours très bien passé. Les enfants m'ont tout de suite acceptée. Nous avons toujours eu de très bons rapports et une très bonne entente.

Par la suite, leur papa travaillait uniquement du matin, on pouvait donc passer plus de temps tous ensemble après l'école. Et depuis, il a changé de travail, il ne fait plus d'équipe.

Maintenant les enfants ont bien grandi. Le plus jeune est entré au collège, le plus grand va au lycée en internat. Il ne rentre que le week-end donc un week-end sur deux chez nous.

Il faut maintenant gérer les crises d'adolescence de chacun, ce n'est pas toujours facile mais comme dans toutes les familles.

Les enfants tentent parfois de tirer partie de la garde alternée en essayant d'obtenir d'un parent ce qu'ils n'ont pu obtenir de l'autre.

Mais l'entente est bonne entre les parents et les conjoints respectifs, ce qui permet de bien mener l'éducation des enfants, sans conflit.

Et c'est ce qui est important pour réussir une garde alternée !